



Compte rendu Conseil Municipal

Séance du 11 Juillet 2019

L'an 2019, le 11 Juillet à 19h00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, Mairie de Cugand (salle du Conseil) sous la présidence de Monsieur CAILLAUD Joël, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 04 Juillet 2019. L'ordre du jour a été affiché à la porte de la Mairie le 5 juillet 2019.

Présents : M. CAILLAUD Joël, Maire, Mmes : BAZIN Pascale, BESLAY Marie France, CHAUVEAU Laurence, GELINEAU Annie, GUIMBRETIERE Arlette, PERRAUD Anne, MM : BOUILLAUD Damien, BUCHET Guy, HERVOUET André, MENUOU Yves, LAÏDI Michel.

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme BARREAU Cécile à M. CAILLAUD Joël, DOUILLARD Anita à Mme GELINEAU Annie, MM : BARON Adrien à Mme CHAUVEAU Laurence, ROUCEL Michel à M. BUCHET Guy, GOULETTE Jean-Pierre à M. LAÏDI Michel, MOREAU Roland à M. MENUOU Yves

Excusé(s) : MM. SAUVAGET Pascal, TURMEAU Jérôme

Absent(s) : M. BRETAUDEAU Fabien

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 21
- Présents : 12

Secrétaire de séance : M. BUCHET Guy

Objet(s) des délibérations :

Monsieur le Maire indique que le seul point inscrit à l'ordre du jour concerne le choix des entreprises attributaires pour le Marché de travaux au Village de la Doucinière (assainissement, eaux pluviales, aménagement voiries)

19 098 - Validation du choix des entreprises pour les 2 Lot du Marché Assainissement & Voirie au village de la Doucinière

La consultation pour le marché de travaux au Village de la Doucinière a fait l'objet d'une publication dématérialisée sur Marchés-sécurisés.fr le 29 Mai 2019. La remise des offres était fixée au 02 Juillet 2019 avant 12h.

Les travaux ont été décomposés en 2 lots.

Lot 1 : Réseaux assainissement et voirie

Lot 2 : Poste de refoulement des eaux usées et micro-station d'épuration

L'analyse des propositions, au vu des critères de jugement des offres tels que définis dans le règlement de consultation, à savoir le prix des prestations (40%) et la valeur technique (60%) a été effectuée par le bureau d'études de la Communauté de Communes Terres de Montaigu.

Deux entreprises ont répondu à la consultation et la commission d'appels d'offres qui s'est tenue ce jour propose de retenir les entreprises du tableau ci-après :

Lot	Entreprise ayant déposé une offre	Estimatif € H.T.	Ouverture plis € H.T.	Après négociation € H.T.
Lot 1 : Réseaux assainissement et voirie	EIFFAGE ROUTE SUD OUEST MIGNE TP - Blanloeil	559 995,00	599 028,00	580 000,00
Lot 2 : Poste de refoulement des eaux usées et micro- station d'épuration	NORIA	100 000,00	109 341,00	103 279,00
Total H.T.				683 279,00

Délibération n° 19 098 :

Vu le Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,
Vu l'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 2122-21,
Vu le Rapport d'analyse des offres,

Monsieur le Maire rappelle qu'un avis d'appel public dématérialisé à été publié sur le site <https://marchés-sécurisés.fr> le 29 Mai 2019. La remise des offres était fixée au 02 Juillet 2019 avant 12h.

Suite à l'analyse des offres, les entreprises ayant déposé les offres économiquement les plus avantageuses sont les suivantes :

LOT 01 - Réseaux assainissement et voirie : Entreprise EIFFAGE ROUTE SUD OUEST MIGNE TP - Blanloeil
LOT 02 - Poste de refoulement des eaux usées et micro- station d'épuration : Entreprise NORIA

Monsieur le Maire propose de retenir la proposition émise par la Commission d'Appel d'Offres qui s'est tenue le 11 Juillet 2019 à 18:30. Il précise par ailleurs qu'en fonction de leur nature, les dépenses ont été prévues au B.P.2019 d'assainissement et au budget général 2019.

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés décide :
Par 18 voix pour, [2 absents excusés et 1 absent non excusé]

- D'attribuer les marchés aux entreprises suivantes :
LOT 01 - Réseaux assainissement et voirie : Entreprise EIFFAGE ROUTE SUD OUEST MIGNE TP - Blanloeil , pour un montant H.T. de 580 000 €.

LOT 02 - Poste de refoulement des eaux usées et micro- station d'épuration, pour un montant H.T. de 103 279 €.

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer les marchés correspondants avec les entreprises retenues.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce marché.

La séance est levée à 19h15

Prochaine séance jeudi 12 septembre 2019 20:30